

ASSEMBLEE GENERALE AVIC 2017
10 mars 2017

1. Accueil et salutations

Le président ouvre la séance à 19h45 et salue M. Matthey-Doret de Vaud Rando et M. Rebord (il nous parlera du parc naturel périurbain du Jorat à la fin de cette séance) ainsi que les représentants des autorités communales et cantonales présents.

51 membres sont présents. L'ordre du jour nécessite une modification car le point 7 peut être supprimé puisque le comité et les vérificateurs des comptes sont élus pour 3 ans et il reste une année. Les points 11 et 12 sont également inversés. L'ordre du jour est accepté.

Une demande individuelle a été présentée et concerne le point 9.

2. PV de la dernière AG

Celui-ci a été distribué et se trouve aussi sur notre site chevaud.ch.
Le PV est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du Président

La section « Balcon du Jura » a été créée sous la présidence de M. Jean-Michel Junod qui se présente à l'assemblée.

Le fichier des membres est enfin à jour et l'organisation de travail mise en place. Le comité se réunit au moins 3x par année et le bureau quand cela est nécessaire.

Plan directeur forestier centre

Les utilisateurs des forêts ont été réunis pour établir un diagnostic. L'AVIC a pu présenter son organisation. Les PEC n'étaient pas répertoriés sur les cartes et ceci a pu être corrigé.

Aucun conflit majeur sur les plans économique, écologique et sportif.

Sections

Deux sections ont vu le jour, la section « Gros de Vaud » le 29 mars et le « Balcon du Jura » le 28 avril.

La section du 14^{ème} est en train de régler un problème de cheminement et il y a encore un litige à régler hors section.

L'AVIC est en bonne position au sein de l'AVSH, notre président est également devenu délégué cantonal au sein de l'ASRE ce qui donne à l'AVIC une bonne vue d'ensemble sur le cheval de loisirs.

Le rapport du président est accepté.

4. Rapport du caissier

Présentation des dépenses et état de comptes 2016.

Recettes

Cotisations :	11660.- CHF
Plaques :	150.- CHF
TOTAL :	11810.- CHF

Dépenses

Frais site internet, (entretien, hébergement) :	567.80 CHF
---	------------

Abonnements, cotisations :	480.-- CHF
Frais d'envois :	3395.85 CHF
Frais CCP :	374.70 CHF
Frais d'Assemblée générale :	718.- CHF
Frais comité :	100.- CHF
Divers :	175.80 CHF
 TOTAL :	 5812.15 CHF
 Excédent de recettes.	 5997.85 CHF
<u>Bilan au 31 décembre 2015 :</u>	
Total actif : 38105.50 CHF	

Le rapport est accepté à l'unanimité

5. Rapport des vérificateurs de compte

Madame Anne-Laure Favez et Monsieur Jacques Piguet ont examiné les comptes et les ont trouvés corrects et bien tenus.

6. Décharge au comité pour les comptes 2016

Les vérificateurs des comptes recommandent à l'assemblée d'en donner décharge au comité. Accepté à l'unanimité.

7. Nomination des différents organes

Ce point est supprimé puisque le comité et les vérificateurs sont encore élus ou désignés pour cette année

8. Fixation des cotisations et de la part revenant aux sections

Le comité propose la cotisation Senior à 50.- CHF et la Junior à 30.- CHF.

La part de la cotisation reversée aux sections sera de 80% soit, respectivement de 40.- CHF pour un Senior et 26.- CHF pour un Junior.

Une demande individuelle a été faite par le Présidente de la section « Jorat » d'instaurer un tarif « Etudiant » à 30.- CHF

Le comité propose de l'accepter jusqu'à l'âge de 25 ans et une preuve doit être fournie.

Les cotisations, la part des sections et la modification pour étudiants sont acceptées à l'unanimité moins une abstention.

9. Budget 2017

Recettes:

Cotisations nettes après déduction de la part des sections :

7000.- CHF

Ventes de plaques 400.- CHF

Dépenses

Frais pour le site internet 800.- CHF

Achat banderoles publicitaires 500.- CHF

Achat 500 plaques 4500.- CHF

Abonnements, cotisations 480.- CHF

Frais d'envoi 1000.- CHF

Journal	1000.- CHF
Frais Poste et CCP	300.- CHF
Frais Assemblée générale	700.- CHF
Frais comité	150.- CHF
Divers et imprévus	600.- CHF
Total	10030.- CHF
Excédent de dépenses	2630.- CHF

La vente des plaques suscite beaucoup de questions. Pourquoi les acheter par lot de 500 ? C'est le nombre minimum pour les faire fabriquer à un tarif avantageux. Le prix est le même qu'en 2005 et les sections en s'agrandissant en auront besoin. Monsieur Matthey-Doret fait remarquer que les plaques de randonnée coûtent 23.- CHF l'unité. Les sections s'occupent de gérer les plaques dans leur secteur.

Lorsqu'une section travaille avec une commune celle-ci verse de l'argent et paie une partie des plaques.
Le budget 2017 est accepté.

10. Divers

Il n'existe pas encore de section dans l'Est Vaudois, avis aux amateurs.

Le groupe de Bex n'est pas encore une section de l'AVIC.

Vous serez tenus au courant du plan d'affectation des forêts compris dans le plan directeur.

L'Association des cavaliers du Léman n'a donné aucune nouvelle.

11. Parc naturel périurbain du Jorat

Nous donnons la parole à M. Rebord qui nous présente son projet. Il a fort à faire avec les questions et objections de l'assemblée et l'ambiance est électrique entre les convaincus et les détracteurs plus nombreux.

Finalement, l'assemblée est close par notre président à 21h17 et les discussions vont encore bon train pendant l'apéritif ou le repas.